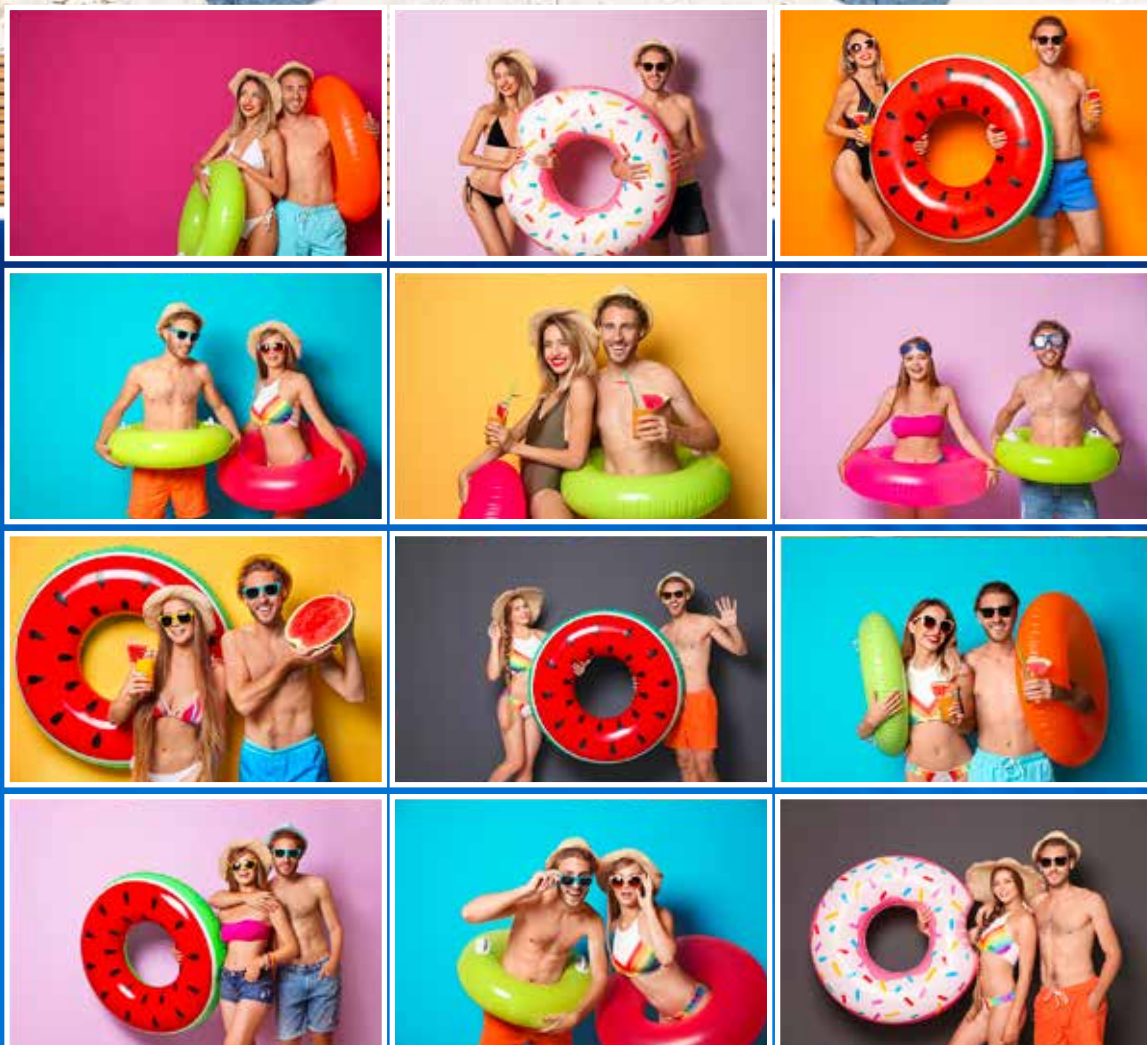




Guide d'entretien et d'utilisation



**LÉA
COMPOSITES**

GUIDE D'ENTRETIEN ET D'UTILISATION

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de votre confiance par votre choix d'une piscine réalisée dans les usines du **groupe Léa Composites 1^{er} fabricant européen de piscines coques polyester.**

L'installation de celle-ci vient de s'achever et afin d'en profiter durablement dans les meilleures conditions, nous vous conseillons de lire attentivement ce document, mais aussi de le consulter au moindre doute pour vous assurer du bon fonctionnement ou de la bonne utilisation des équipements de votre piscine.

Les présentes recommandations ne prétendent pas à l'exhaustivité et ne sauraient par conséquent se substituer à la prudence et au bon sens de l'utilisateur.

Vous êtes désormais responsable de l'entretien, de la maintenance, et de la sécurité de votre piscine.

La responsabilité du fabricant ne peut être recherchée en cas de négligence, ou de manquements aux conseils donnés dans ce guide.

Votre piscine est réservée à un usage privé dans un cadre familial. Ainsi il est recommandé de définir des règles d'usage afin de prévenir les principaux risques de dysfonctionnement et d'accident.

Nous vous recommandons **d'effectuer un contrôle préalable avant chaque utilisation du bassin** et notamment évaluer la qualité de l'eau (écumage des corps étrangers, contrôle de la transparence), de contrôler le fonctionnement de la filtration et du dispositif de désinfection (mise sous tension, contrôle de pression de fonctionnement, vérification du niveau d'eau, détection d'éventuelles fuites ou de vapeurs toxiques), de prendre en compte les sujets vulnérables (enfants, personnes âgées...), de désactiver le système de sécurité (alarme, couverture, abris, barrière).

En outre vous veillerez à équiper les enfants de brassards ou de bouées adaptés, d'organiser et maintenir une surveillance des sujets vulnérables durant la baignade, et penser à réactiver le système de sécurité après la baignade.

Conseils sur la mise en sécurité du bassin

(loi du 3/01/2003 et décrets du 31/12/2003 et 7/06/2004) :

Depuis le 1^{er} janvier 2006, toutes les piscines enterrées, non closes, privatives à usage individuel ou collectif, doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité visant à prévenir les risques de noyades.

Quatre types de dispositifs sont admis (barrière, alarme, couverture, abri) sous réserve de leur conformité aux normes suivantes :

Barrière de protection (norme NFP90-306), Alarme de piscine (norme NFP90-307), Couverture de sécurité (norme NFP90-308), Abri de piscine (norme NFP90-309).

Ces matériels doivent être mis en place conformément aux exigences de la norme et aux prescriptions des fabricants. Ils doivent être actifs même en cas d'absence momentanée du propriétaire de la piscine. S'agissant des alarmes de piscine, l'intervention immédiate, en moins de 3 minutes, d'un adulte responsable ou de la personne chargée de la surveillance (sécurité) est obligatoire lorsque le signal retentit.



SOMMAIRE

1 MISE EN GARDE

2 PRÉSENTATION DE LA FILTRATION

3 UTILISATION DE LA FILTRATION

- 3.1 Mise en service de la filtration
 - 3.1.1 Filtre à sable
 - 3.1.2 Filtre à cartouche
 - 3.1.3 Pompe de filtration
 - 3.1.4 Coffret électrique de programmation
- 3.2 Utilisation quotidienne de la filtration
 - 3.2.1 Passage du balai aspirateur
 - 3.2.2 Nettoyage du pré filtre de pompe
 - 3.2.3 Lavage du filtre à sable
 - 3.2.4 Lavage du filtre à cartouche

4 FONCTIONNEMENT DES APPAREILS LIÉS À LA FILTRATION

- 4.1 Le balai hydraulique automatique
- 4.2 La Pompe à Chaleur

5 TRAITEMENT D'EAU

- 5.1 L'équilibre de l'eau
- 5.2 Le pH
- 5.3 Le Th
- 5.4 Le TAC
- 5.5 La Balance de Taylor

6 LA DÉSINFECTION DE L'EAU

- 6.1 Les systèmes manuels de désinfection
 - 6.1.1 Le chlore
 - 6.1.2 Le kit Facil'eau
 - 6.1.3 Le brome
 - 6.1.4 L'oxygène actif
- 6.2 Les systèmes automatiques de désinfection
 - 6.2.1 L'électrolyseur
 - 6.2.2 La régulation pH
 - 6.2.3 Le Domosel, l'électrolyseur connecté avec régulation intégrée
 - 6.2.4 Le Bio UV

7 LES ACCESSOIRES

- 7.1 Le Pool Command, l'évolution Domotique de votre piscine
- 7.2 Le Balai Automatique & robots
- 7.3 La bâche à bulle ou bâche isothermique
- 7.4 La bâche hiver
- 7.5 La bâche à barres
- 7.6 Le volet roulant
- 7.7 La Pompe à chaleur ou PAC

8 UTILITÉ ET MAINTENANCE DU SECOE

9 HIVERNAGE & REMISE EN ROUTE

- 9.1 Mise en veille
- 9.2 Hivernage
- 9.3 Remise en route

10 LES TÂCHES ET COLORATIONS DIVERSES

- 10.1 Tâches de rouille et coloration marron
- 10.2 Coloration grise, tâches ou marbrures
- 10.3 Dépôt blanc
- 10.4 Dépôt jaune
- 10.5 Extrait de la norme Européenne «annexe F» sur les tâches, les colorations et autres.

11 ÉLÉMENTS DE FINITION ET PRÉCAUTIONS D'ENTRETIEN

12 PROBLÈMES ET SOLUTIONS DIVERS

1/ MISES EN GARDE

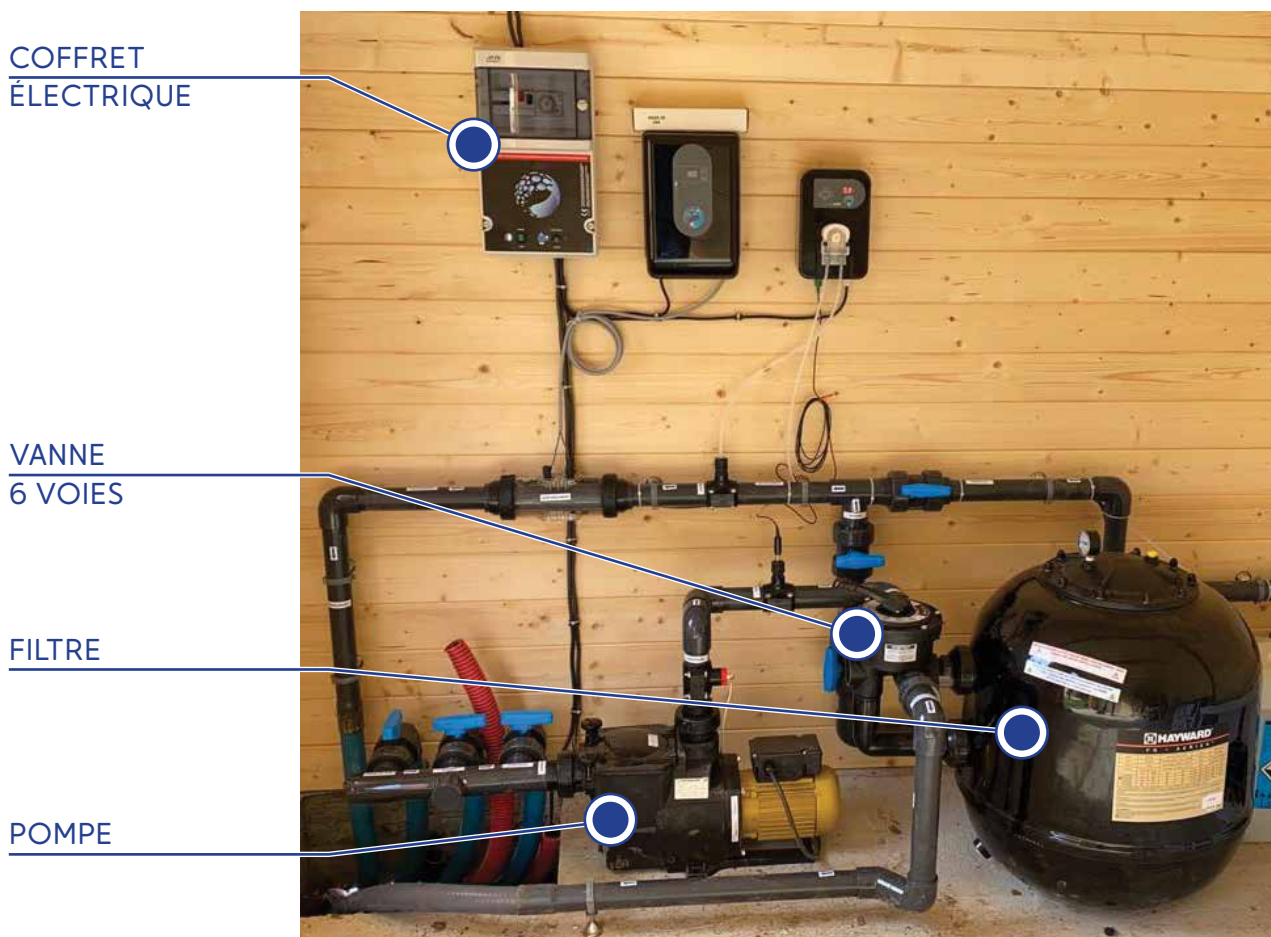
- Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident dans votre piscine, il vous faut donc signaler sa réalisation à votre assureur et vérifier que votre contrat multi risque habitation couvre les risques inhérents à sa présence (et dans quelles conditions). Attention de ne pas confondre ces dispositions avec une assurance dommage qui couvre les dégâts éventuels causés à votre piscine et ses installations lors d'un incendie, de tempêtes ou de catastrophes naturelles (telles que les inondations).
 - Votre installation doit être obligatoirement équipée d'un moyen de sécurité visant à prévenir les risques de noyade, mais aussi d'un dispositif électrique conforme à la norme électrique CF 15-100 (installation électrique réalisée par un professionnel et protégée en tête de ligne par un disjoncteur différentiel 30 mA).
 - En matière de piscine et conformément à la norme NF 16713-3, il est préconisé de remplir et d'utiliser pour les appoints l'eau du réseau de distribution qui est conforme à la directive 98/83/CE, relative à la qualité des eaux destinée à la consommation humaine. Il est fortement déconseillé d'utiliser les eaux de toute autre provenance (forage, captage, eaux de pluie, puits ...), dont la composition physio chimique n'est pas constante. Si cette précaution n'est pas respectée, l'utilisateur devra impérativement faire procéder à une analyse d'eau (avant le remplissage, mais aussi avant chaque appoint d'eau) afin de détecter l'éventuelle présence de métaux (fer, cuivre, manganèse) dont les effets sur la couche de revêtement esthétique de la piscine peuvent être désastreux, mais aussi problématiques dans la durée de vie de certains équipements (cellule d'électro-chlorinateur).
 - Afin d'éviter ou de limiter l'apparition de certaines taches ou auréoles (parfois indélébiles) sur le revêtement de votre piscine, il est impératif d'équiper votre piscine d'un système d'évacuation des courants d'origine électrostatique « SECOE » (fourni avec votre piscine), de vérifier ou faire vérifier le bon fonctionnement de celui-ci (voir chapitre consacré au SECOE), et verser dans la piscine annuellement un séquestrant calcaire & métaux à titre préventif.
 - A noter que les huiles et autres crèmes solaire peuvent également provoquer des dépôts et colorations sur le revêtement de la piscine.
 - Les piscines coques polyester sont des produits offrant une qualité de revêtement doux et lisse au toucher. Aussi, certaines zones sensibles sont équipées d'antidérapant. Notre concept de fabrication privilégie la douceur du contact et l'antidérapant est donc volontairement peu agressif pour éviter toute blessure ou inconfort de son fait. Par ailleurs, le procédé de fabrication des piscines coques polyester impose l'application d'une cire sur les moules pour favoriser le démoulage sans accroc de la piscine, et obtenir une qualité de finition optimale du revêtement intérieur. Cette cire peut mettre plusieurs semaines à s'estomper et renforcer temporairement le caractère glissant de la coque. En conséquence, nous demandons au propriétaire de mettre en garde tout utilisateur sur le caractère glissant de tout le revêtement intérieur de la coque polyester, même si ce phénomène s'atténue avec le temps. Le propriétaire devra recommander à tout usager de pénétrer précautionneusement dans la piscine en mettant en œuvre toutes les qualités de proprioception utiles et nécessaires pour prévenir tout risque de glissade ou chute au risque de détériorer le revêtement intérieur du bassin.
- A noter qu'un pH trop haut favorise la glissance et la prolifération d'algues sous forme de mucus pouvant engendrer un ressenti équivalent à la présence de cire de démoulage.

- Il est déconseillé de maintenir une température d'eau supérieure à 28 °C dans votre piscine pendant une période supérieure ou égale à 15 jours consécutifs au risque de détériorer le revêtement du bassin.
- Votre piscine doit rester pleine en permanence et en toutes circonstances (niveau normal d'utilisation supérieur à la moitié du skimmer). Pour toute vidange (totale ou partielle), nous vous conseillons de faire appel à un professionnel, et de vous assurer préalablement de l'absence d'eau dans le piézomètre (en cas présence d'eau, ne pas vider).
- Toute modification ou adaptation, que vous pourriez entreprendre sur votre piscine (aire du bassin, pièces à sceller, réseau hydraulique, couvertures, abris, et plus généralement tous les équipements additionnels) est susceptible de porter atteinte à l'ouvrage existant et d'entraîner la déchéance du régime des garanties contractuelles et de droit commun attachées à l'ouvrage. Les dommages résultant des effets de l'usure normale, de négligence, du défaut d'entretien et/ou d'un usage anormal sont exclus de la responsabilité civile du fournisseur et de celle du fabricant.

2/ PRÉSENTATION DE LA FILTRATION

Il est important de savoir que la filtration effectue plus de 95% du travail d'exploitation d'une piscine, les 5% du travail restant seront liés au traitement d'eau.

Aussi nous vous conseillons de lire attentivement les explications de fonctionnement de la filtration qui vont suivre.



LA POMPE : c'est elle qui va permettre de faire circuler l'eau de votre piscine ; elle doit fonctionner un nombre d'heures suffisantes pour que l'intégralité du volume d'eau de la piscine soit brassée en 6 heures afin de diffuser correctement les produits de traitement.

LE FILTRE : comme son nom l'indique, il va filtrer l'eau qui passera à travers son média filtrant (sable, verre, cartouche) et retiendra l'essentiel des impuretés.

LA VANNE 6 VOIES (uniquement sur les filtres à sable) : elle permet de piloter les différentes fonctions du filtre (filtration, recirculation, lavage, rinçage, vidange, fermer).

LE COFFRET ÉLECTRIQUE DE PROGRAMMATION : il regroupe une horloge afin de programmer les heures de filtration (horloge remplaçable par un module intelligent pilotable par smartphone), ainsi qu'un transformateur pour alimenter le projecteur de la piscine.

Le collecteur d'aspiration : il regroupe les aspirations venant de la piscine (skimmer, prise balai et aspiration de bas de paroi).

3/ UTILISATION DE LA FILTRATION :

3.1 MISE EN SERVICE

Lors de la première mise en service de votre piscine, il est impératif d'amorcer le matériel (présence d'eau dans le matériel), ainsi que les autres pompes de confort (massage, et/ou nage à contre-courant).

Avant tout, commencez par vérifier le bon serrage des vannes et raccords vissés. Le cas échéant une petite fuite peut se produire lors de la mise en service ; rien de grave ; un léger serrage suffit en général à y remédier.

3.1.1/ FILTRE À SABLE :

Mettre la vanne 6 voies sur la position **fermer**, puis ouvrir le dôme du filtre, protéger et/ou décaler la tête du diffuseur, remplir d'eau à moitié du filtre avant de verser doucement le média filtrant (sable ou verre) dans le filtre, nettoyer les filetages, graisser le joint avec de la vaseline, remettre le joint en place et refermer le dôme de filtre en prenant soin du joint.

3.1.2/ FILTRE À CARTOUCHE :

Solution alternative au filtre à sable, penser à graisser le joint entre les 2 cuves.

3.1.3/ POMPE DE FILTRATION :

Ouvrir uniquement la vanne bonde de fond, ouvrir le pré filtre de pompe et remplir celui-ci au moyen d'un tuyau d'arrosage. Lorsque le niveau se stabilise dans le pré filtre, arrêter de remplir. Graisser le joint torique, puis repositionner le couvercle transparent en prenant soin que le joint soit bien en place ; ne pas trop serrer afin de ne pas écraser le joint qui ne remplirait plus son office.

Mettre la vanne 6 voies du filtre sur la position **recirculation** et enclencher le bouton de marche sur la position « manuel » du coffret de commande électrique.

Lorsque le bouillonnement (air + eau) prend fin dans le pré filtre, vérifier qu'il n'y ait plus de bulles d'air qui s'échappent des buses de refoulement dans le bassin. Puis ouvrir progressivement la vanne prise balai et répéter l'opération, puis finir par la vanne skimmer de façon identique.

Arrêter alors la filtration, fermer la vanne skimmer, mettre la vanne 6 voies sur la position **lavage**, regarder le voyant de turbidité (petit globe transparent sur le côté de la vanne 6 voies). Lorsque l'eau devient claire, stopper la filtration de nouveau. Mettre la vanne sur **rinçage**, redémarrer la pompe et contrôler de nouveau la clarté de l'eau évacuée. Stopper

dès que l'eau devient claire ; mettre la vanne 6 voies sur **Filtration** et remettre la pompe en route, en profiter pour noter la pression de fonctionnement filtre « propre » sur le manomètre.

3.1.4/ COFFRET ÉLECTRIQUE DE PROGRAMMATION :

Nous avons déjà utilisé celui-ci sur la fonction « manuel » pour démarrer la pompe lors de la mise en service, il faut maintenant programmer les heures de fonctionnement automatiques.

Le temps de filtration est adapté à la température d'eau, au-delà de 15°C de température moyenne diurne, il est recommandé de mettre la filtration en mode automatique selon la règle suivante : température de l'eau/2 = temps minimum de filtration.

Ce temps de filtration est à appliquer en journée et à majorer de 4 heures minimum dès que la température d'eau dépasse les 27°C.

Afin d'assurer une parfaite désinfection chimique et un bon écrémage mécanique, votre filtration doit impérativement fonctionner pendant la journée.

Mettre le bouton sur la position « Arrêt 0 » ; au moyen des picots de l'horloge, régler les heures de filtration puis permuter le bouton sur la position « Automatique ».

Si vous avez sélectionné l'option Pool Command*, la sonde de température informe le module intelligent en permanence et permet à celui-ci d'adapter le temps de filtration de votre piscine en fonction des besoins exacts.

*Retrouvez le Pool Command et d'autres accessoires en chapitre 7.

3.2 UTILISATION QUOTIDIENNE DE LA FILTRATION

En utilisation quotidienne, votre filtration doit se mettre en route automatiquement. Le circuit d'aspiration de l'eau se fait alors à travers le(s) skimmer(s), l'aspiration de bas de paroi, la pompe, la vanne 6 voies (sur position filtration), le filtre, puis retourne à la piscine via les refoulements.

Dans le cas d'un filtre à cartouche, fonctionnement idem ci-dessus, l'eau passant directement de la pompe au filtre.

Nb : les vannes skimmers et aspiration de bas de paroi sont ouvertes à 100%, si la canalisation de refoulement est également équipée d'une vanne celle-ci doit être ouverte à 100% également.

ATTENTION ! ne jamais manœuvrer les vannes lorsque la pompe est en fonctionnement

Nous vous conseillons de vider régulièrement le panier de skimmer (au moins 1 fois/semaine), de vider le pré filtre de pompe si besoin (contrôle visuel de l'encrassement), de vérifier sur le manomètre l'encrassement du filtre (faire un lavage quand la pression est supérieure de 800 g à la pression initiale) et de procéder à l'analyse d'eau de votre bassin (voir chapitre traitement d'eau).

Sachez qu'il est plus facile et moins coûteux d'entretenir une eau propre et stable que de la traiter quand les problèmes surviennent (l'électricité coûtant moins cher que les produits chimiques).

3.2.1/ PASSAGE DU BALAI ASPIRATEUR :

Connecter le tuyau à la tête d'aspirateur que vous aurez clipsé au manche télescopique au préalable.

Mettre le tuyau flexible à l'eau et le purger de l'air contenu en mettant le tuyau devant un refoulement, filtration en route ; lorsque le tuyau sera entièrement purgé, le brancher à l'embout de prise balai.

Stopper la filtration (position Arrêt 0) ; ouvrir la vanne prise balai, fermer les vannes skim-

mer(s) et aspiration bas de paroi, remettre la filtration en route (position manuel). Procéder au nettoyage du bassin.

Une fois le bassin nettoyé, stopper la filtration (Position Arrêt 0), faire un nettoyage de pré filtre de pompe, et éventuellement du filtre (selon pression), avant de repasser en fonctionnement quotidien.

3.2.2 / NETTOYAGE PRÉ FILTRE DE POMPE :

Filtration arrêtée, mettre la vanne 6 voies sur fermer, fermer l'ensemble des vannes (skimmer, bonde de fond, aspiration bas de paroi) ; vous pouvez alors ouvrir le pré filtre pour nettoyer le panier, puis repositionner et fermer le couvercle après avoir bien positionner le joint. Si vous ne réalisez pas un lavage de filtre, revenir sur position quotidienne.

3.2.3 / LAVAGE DU FILTRE À SABLE :

Ouvrir la vanne aspiration de bas de paroi ; mettre la vanne 6 voies sur la position lavage ; regarder le voyant de turbidité (petit globe transparent sur le côté de la vanne 6 voies) ; lorsque l'eau devient claire, stopper la filtration. Mettre la vanne sur rinçage ; redémarrer la pompe et contrôler de nouveau la clarté de l'eau évacuée. Stopper dès que l'eau devient claire, puis revenir en utilisation quotidienne.

3.2.4 / LAVAGE DU FILTRE À CARTOUCHE :

Fermer la totalité des vannes en amont et en aval du filtre ; ouvrir la purge sur le dessus du filtre ; appuyer sur la manette rouge dans la poignée ; faire la rotation jusqu'à ouverture totale du filtre. Oter la cartouche et la rincer au moyen d'un peigne à cartouche ou au jet. Puis faire la manœuvre inverse.

Nb : pour faciliter le nettoyage de votre filtre, nous vous recommandons d'en acheter un deuxième, le filtre sale est alors mis dans un récipient avec un nettoyant/détartrant/dégraissant filtre, il sera ainsi plus facile à nettoyer en profondeur. Un rapide coup de peigne ou de jet suffira à ce qu'il soit propre. Faire tourner les 2 filtres à chaque lavage.



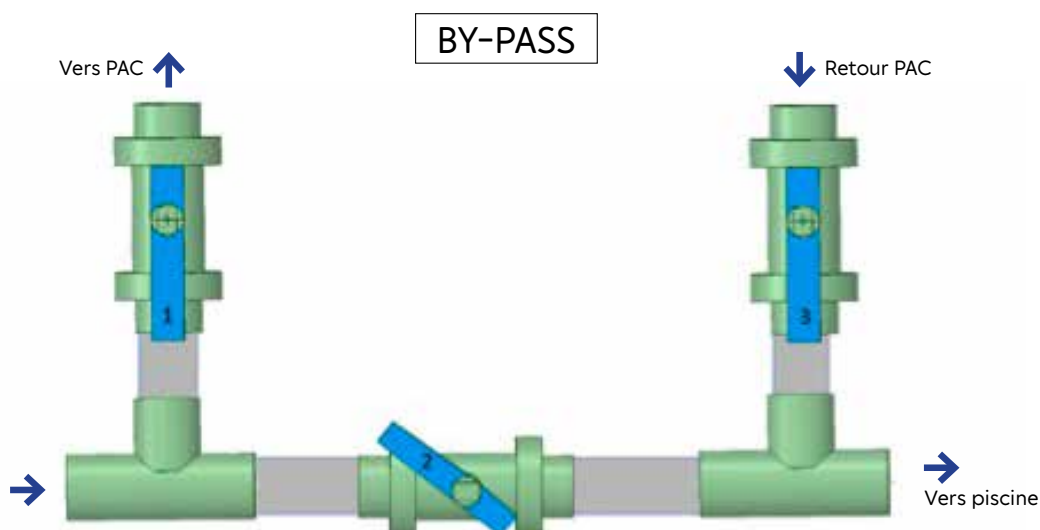
4/ FONCTIONNEMENT DES APPAREILS LIÉS À LA FILTRATION

4.1 LE BALAI HYDRAULIQUE AUTOMATIQUE*:

Connecté sur votre prise balai, il balaie la totalité du fond de votre piscine en quelques heures. Procéder de la même façon que pour le passage du balai manuel.

4.2 LA POMPE À CHALEUR*:

Celle-ci est reliée à votre réseau hydraulique via un by-pass, en fonctionnement, les vannes 1 et 3 sont ouvertes à 100%, la vanne 2 est bridée suffisamment afin d'assurer un débit suffisant dans la pompe à chaleur. Toutefois il ne faut pas fermer celle-ci totalement afin de favoriser la montée en température de votre piscine.



5/ TRAITEMENT D'EAU

Comme évoqué en préambule de la partie filtration, le traitement d'eau n'entre qu'à 5% dans la réussite de l'exploitation de votre piscine.

La partie la plus importante du traitement d'eau n'est pas la désinfection comme on le croit trop souvent, mais la partie équilibre de l'eau que nous allons détailler en suivant.

5.1 EQUILIBRE DE L'EAU :

L'eau de la piscine est un élément complexe et instable. L'eau est particulièrement sensible aux conditions environnementales (température, climat, saisons, pollutions, ...)

Elle a une importance primordiale et directe sur l'aspect et la bonne conservation des matériaux qui composent votre installation, ainsi que sur le confort et la sécurité des utilisateurs.

L'efficacité du traitement chimique est conditionnée par l'équilibre de l'eau.

Le maintien de cet équilibre est obtenu, par l'analyse, et si nécessaire, la correction du pH (potentiel hydrogène), du TH (titre hydrométrique) et du TAC (titre alcalimétrique complet).

Utilisez la trousse d'analyse prévue à cet effet pour connaître les valeurs de votre piscine (pH et désinfectant), et si besoin les rectifier.

Pour analyser le TH et le TAC, nous vous conseillons d'utiliser des languettes de lecture prévues à cet effet.

5.2 LE PH :

Le potentiel hydrogène (pH) détermine le niveau « d'acidité/basicité » de l'eau.

L'amplitude du pH est comprise entre 0 et 14, un indice de 7 est considéré comme un pH neutre.

Concernant l'eau de votre piscine, le pH considéré comme idéal est compris entre 7 et 7,4. Le contrôle et le maintien du bon niveau de pH est essentiel pour trois raisons :

- Le confort des baigneurs : eau non irritante (pour l'œil et la peau),
- L'efficacité de la désinfection, et de certains produits dont les floculants,
- La pérennité du revêtement et des équipements.

En effet, à des valeurs trop importantes (exemple pH >7,8 pour le chlore), les produits oxydants voient leur effet désinfectant fortement réduit, voir annulé, favorisant le développement des micro-organismes, mais aussi l'apparition de certaines tâches sur le revêtement*. Dans ce cas utiliser du « pH moins » jusqu'à obtenir la valeur idéale.

*Concernant les tâches sur le revêtement, merci de vous rapporter à la partie SECOE de ce guide ainsi qu'à la partie Annexe.

A contrario un pH trop bas (exemple pH inférieur à 6,8 pour le chlore) peut engendrer une forte oxydation des particules métalliques dissoutes ou une corrosion importante des équipements métalliques de la piscine, et un inconfort notable pour les baigneurs. Utilisez alors du « pH plus » jusqu'à obtenir la valeur idéale.

Deux autres paramètres importants permettent de maintenir l'équilibre de l'eau : le titre hydrométrique et le titre alcalimétrique complet.

5.3 LE TITRE HYDROMÉTRIQUE (TH) :

Détermine la dureté de l'eau (le taux de calcaire contenu dans l'eau de votre piscine), il est exprimé en degrés français (F°). Il varie en fonction de la concentration en ions calcium et magnésium.

Une eau douce possède un TH compris entre 0 et 10 F°, une eau dure au-delà des 35 F°.

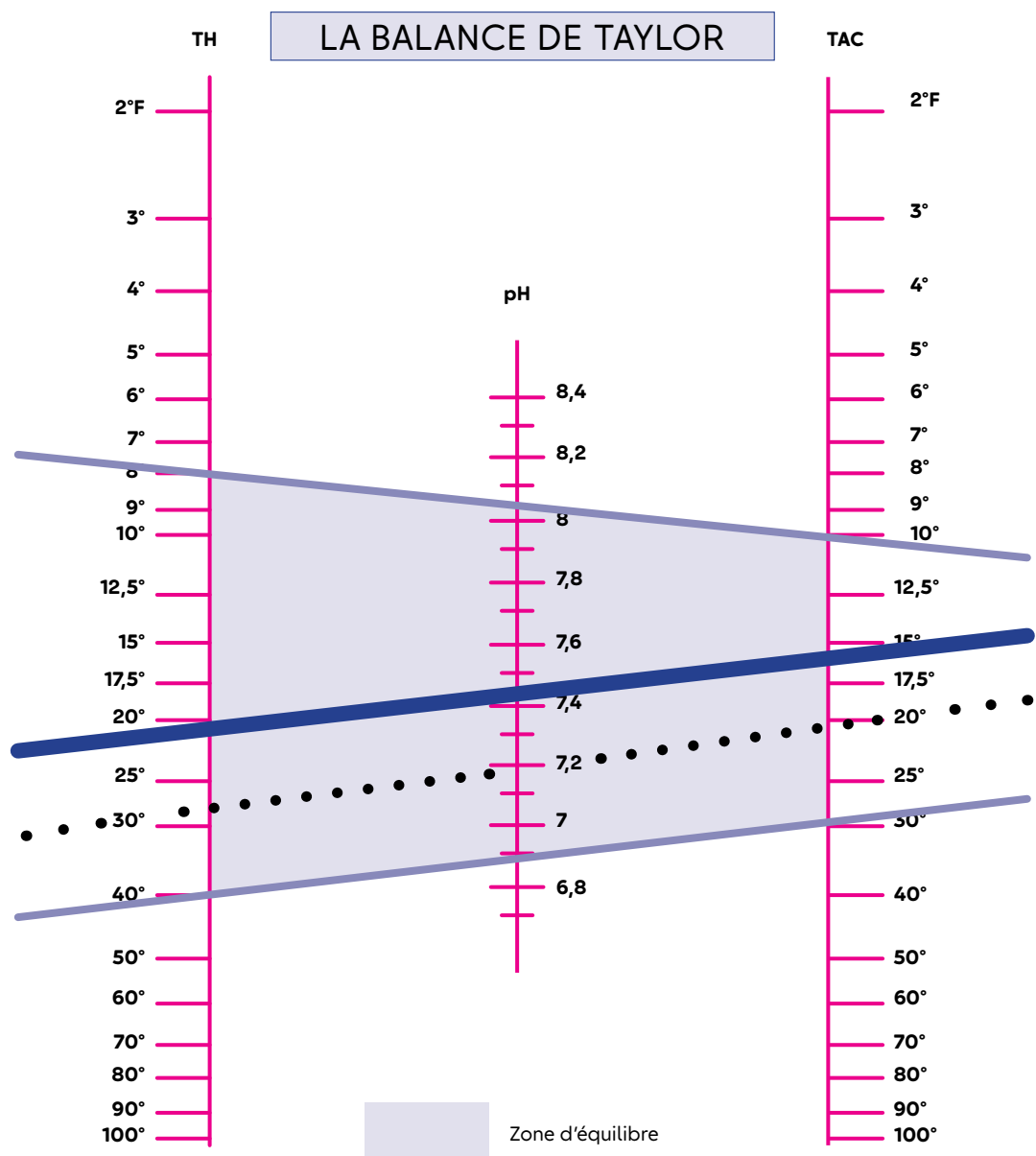
Nous vous conseillons d'utiliser un séquestrant calcaire pour toute eau ayant un TH supérieur à 10 F°.

5.4 LE TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET (TAC) :

Exprime la concentration en ions carbonates et bicarbonates contenus dans l'eau, il s'exprime également en degrés français (F°). Cette alcalinité de l'eau caractérise le pouvoir « tampon » de l'eau de votre piscine, c'est-à-dire la capacité d'influence d'un produit acide ou basique sur le pH de l'eau. Plus le TAC est élevé, et plus il est difficile de faire varier le pH de l'eau.

5.5 BALANCE DE TAYLOR

L'utilisation de la balance de Taylor peut vous aider à repérer les points d'équilibre de votre eau de piscine. Nous vous conseillons de tenir un pH de 7,2 et de régler les autres paramètres de façon à obtenir une liaison des 3 points parallèle à la zone d'équilibre déterminée par Taylor (en pointillés rond noir).



6/ LA DÉSINFECTION DE L'EAU

6.1 LES SYSTÈMES MANUELS DE DÉSINFECTION :

La désinfection se fait généralement au moyen d'un oxydant (chlore, brome, oxygène actif) qui va brûler les bactéries.

Nous vous recommandons d'utiliser à minima un doseur flottant si vous optez pour le traitement au chlore, ou de faire installer un doseur fixe dans votre filtration (doseur polyvalent pour le chlore ou le brome).

ATTENTION : ne jamais mélanger les produits chimiques entre eux.

6.1.1 / LE CHLORE :

Principe actif le plus répandu, mais aussi mal connu, il est souvent accusé de piquer les yeux et d'être générateur d'allergies. Il s'agit en fait d'idée préconçues associées à une mauvaise utilisation de ce produit.

Le taux de chlore en piscine privée doit être compris entre 0,5 ppm et 1,5 ppm maximum. Si l'équilibre de l'eau est bien réalisé, un taux de chlore à 0,5 ppm vous assure une baignade confortable et une eau limpide (pas d'odeur ou d'irritations des yeux).

Dosage : 1 galet de 250 g pour 25 m³ pour 7 jours environ.

Afin de compléter l'action désinfectante longue durée de votre galet de chlore, une action choc est conseillée toutes les 3 à 4 semaines, ou en cas de forte fréquentation ou forte chaleur. Cette action choc est à réaliser de préférence le soir et filtration en marche forcée. Dosage : 1 pastille de 20 g pour 2m³.

Ne jamais mettre directement les produits solides dans la piscine (risque de décoloration irréversible du revêtement). Utiliser un doseur pour diffuser le produit.

6.1.2 / LE KIT FACIL'EAU :

Il comporte 4 galets double action (chlore choc et chlore long) permettant ainsi une double désinfection, associé à un anti algue multi actions.

Pré dosé pour un volume de piscine, il permet de s'affranchir du contrôle du taux de désinfectant, et vous assure une piscine désinfectée, une eau limpide et non agressive pour le baigneur.

Ne jamais laisser de galets dans le skimmer une fois la saison de baignade achevée, car, en l'absence de fonctionnement de la filtration ou de fonctionnement inférieur à 8h/jour, les produits dissous vont générer une concentration de désinfectant trop importante et attaquer la tuyauterie sous le skimmer.

6.1.3 / LE BROME :

Proche du chlore, ce désinfectant a l'avantage de tolérer des chaleurs plus importantes (il est d'ailleurs très utilisé en Spa), mais aussi d'être moins influencé par le pH (attention toutefois à continuer à maintenir son pH dans la plage conseillée sous peine de voir les parois de votre piscine s'entartrer). Avantage que les enfants apprécient : il ne pique pas les yeux / inconvénient : il oxyde les métaux dans les eaux de remplissage chargées et risque de faire apparaître des colorations.

Il s'emploie uniquement via un doseur fixe dans le local technique.

Toutes les 3 semaines/1 mois, il faut prévoir de réaliser un brome choc afin de réactiver les bromamines et ainsi éviter que les algues & bactéries s'acclimatent au brome.

6.1.4 / OXYGÈNE ACTIF :

Poudre de mono-persulfate de potassium, il oxyde les bactéries rencontrées et disparaît après 24h dans la piscine (un peu comme un chlore choc). Très confortable pour les baigneurs, il faudra doubler les doses dès les 24°C atteints pour conserver une eau désinfectée et désinfectante.

6.2 LES SYSTÈMES AUTOMATIQUES DE DÉSINFECTION

6.2.1 / L'ÉLECTROLYSEUR OU ÉLECTRO-CHLORINATEUR

Solution de plus en plus privilégiée par les utilisateurs de piscine, il s'agit d'un appareil transformant du sel en chlore natif par un système d'électrolyse. Celui-ci doit être adapté au volume d'eau de votre piscine (XP 15 pour les bassins de moins de 15 m³/ SG35 pour les bassins jusqu'à 35 m³ et le XP70 pour les modèles plus volumineux) afin de produire un taux de chlore natif adapté au traitement de votre piscine.

Au démarrage, il faut verser l'équivalent de 5 kg de sel qualité piscine par m³ ; après fonte totale du sel, vous pourrez mettre votre électrolyseur en fonction, et régler sa production en fonction du volume de votre piscine (une action choc est possible avec le mode boost).

- Votre électrolyseur ne doit pas fonctionner à une température inférieure à 18°C sous peine d'endommager la cellule.
- Votre eau de piscine doit être impérativement une eau de réseau (ou exempte de présence de métaux), un traitement anti calcaire est recommandé afin de ne pas abîmer la cellule.
- La production de chlore natif faisant augmenter le pH en permanence, il est fortement recommandé d'associer une régulation pH XPOO à votre électrolyseur.
- Dans le cas où votre piscine est équipée d'un volet roulant hors sol, ou immergé, il est important de connecter le détecteur de volet qui baissera automatiquement la production de chlore de 50% afin de ne pas endommager le volet ou le revêtement du bassin.
- Le Taux de chlore produit est quasiment imperceptible à la lecture (gouttes)
- Si la piscine se trouble légèrement, utiliser la fonction « Boost » pour faire une action de stérilisation choc, puis augmenter vos heures de filtration.

6.2.2 / LA RÉGULATION PH

Cette pompe intelligente analyse en permanence le pH de votre eau via sa sonde. Si le pH varie du point de consigne donné, elle injectera une dose de pH liquide pour rectifier le pH de votre piscine.

- Votre régulation pH XP 00 ne doit pas fonctionner à une température inférieure à 18°C sous peine d'endommager la sonde.
- Un étalonnage de votre sonde est à prévoir 3 fois dans la saison (1 à la mise en route, 1 début juillet, 1 mi-août, soit environ tous les 45 jours).

6.2.3 / LE DOMOSEL

Electro-chlorinateur intelligent, le Domosel est un électrolyseur qui permet de contrôler les paramètres de la piscine (taux de chlore, pH, température, heures de filtration, vitesse de votre pompe à vitesse variable, allumage projecteur) depuis votre téléphone via l'application et son module wifi.

Grâce à sa sonde Rédox de série, votre taux de chlore sera toujours optimal afin de vous assurer une baignade en toute tranquillité.

6.2.4 / LE BIO UV

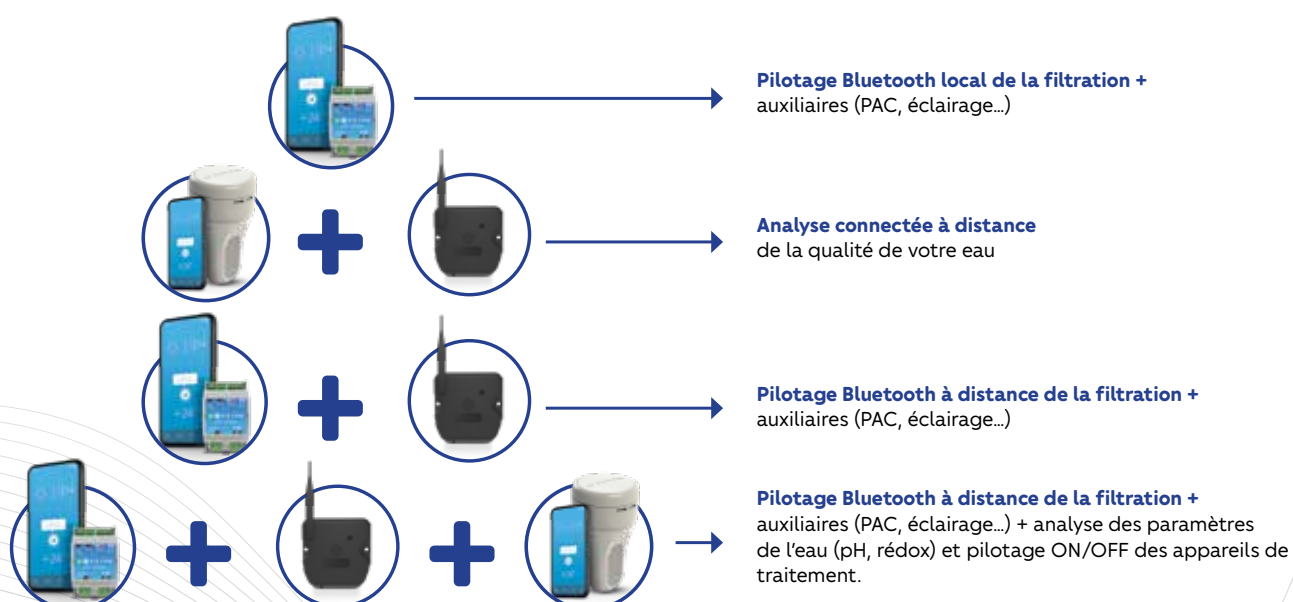
Une lampe UV permet d'avoir une action bactéricide instantanée sur l'eau qui passe à travers l'équipement. Une pompe doseuse permet d'y ajouter un produit à action désinfectante longue durée pour obtenir une eau des plus agréables à la baignade.

7/ LES ACCESSOIRES :

7.1 LE POOL COMMAND

Il remplace avantageusement votre horloge à picots. Son programme intelligent associé à la sonde de température pilote votre pompe en optimisant les heures de filtration ; son application Bluetooth vous offre également une véritable télécommande locale de votre piscine via votre smartphone (allumage et programmation de l'allumage du projecteur, démarrage de matériels à distance).

Totalement évolutif, le Pool Command peut se voir agrémenter d'un module wifi vous offrant ainsi une solution domotique à grande distance.



7.2 LE BALAI AUTOMATIQUE & ROBOTS

Hydraulique ou Electrique, chacun pourra trouver son bonheur dans les modèles proposés. Economique et simple d'utilisation l'Aquanaut nettoiera parfaitement le fond de votre piscine, il suffit de le connecter à votre prise balai, et il regroupera toutes les saletés dans votre panier de pré filtre de pompe et dans votre filtre.

Un robot électrique est une véritable filtration supplémentaire dans votre piscine de par sa puissance et sa filtration à cartouche. Il vous assurera en 2 heures le nettoyage parfait des parois et du fond, voire de la ligne d'eau (selon les modèles).

7.3 LA BÂCHE À BULLES OU ISOTHERMIQUE

Comme son nom l'indique, elle permet de préserver la température de l'eau de la piscine dans le cas où vous êtes équipé d'une pompe à chaleur, et d'éviter la déperdition calorifique, mais aussi de limiter l'évaporation.

L'enrouleur vous permettra quant à lui d'entreposer facilement et précautionneusement votre bâche isothermique pendant vos baignades ou périodes de non utilisation. Penser à protéger votre bâche des effets des UV en la recouvrant de la bâchette de protection fournie.

7.4 LA BÂCHE HIVER

Cette bâche opaque à fort grammage se fixe à l'entrée de l'hiver après avoir procédé à l'hivernage du bassin. Son opacité permet d'éviter le développement d'algues par photosynthèse, et son fort grammage lui assure une tenue sans faille aux efforts du fait des détritiques et précipitations pouvant s'accumuler dessus pendant la trêve hivernale.

7.5 LA BÂCHE À BARRES

Produit sensiblement similaire à la bâche hiver de par sa composition, celle-ci est pourvue de barres en aluminium de façon à assurer également la sécurité (cette bâche fait partie des éléments de sécurité homologué selon la norme NF P 90 308). Accrochée d'un côté de la piscine, elle se déroule facilement (au moyen de la sangle prévue à cet effet) pour mettre la piscine en sécurité. Une manivelle permet de la réenrouler à son emplacement de stockage, et une bâchette de protection évite que la partie intérieure de la bâche soit agressée par les UV.

Il existe également le Roll-trot, un enrouleur automatique pour ce type de bâche.

7.6 LE VOLET ROULANT

Système de sécurité et de confort, le volet roulant est l'un des moyens les plus pratiques pour mettre sa piscine en sécurité. Proposé en version hors sol ou immergé (si votre piscine le permet), il permet de condamner l'accès à la piscine d'un tour de clé ou via le Bluetooth de votre téléphone (si application avec le volet choisie).

Sa capacité de résistance, une fois verrouillé, lui permet de supporter plus de 100kg, ce qui est amplement suffisant pour assurer la mise en sécurité de votre piscine (conformément à la norme NF).

7.7 LA PAC ET UTILISATION BY PASS

La pompe à chaleur, plus souvent appelée PAC, est actuellement le système de chauffage le plus performant et plus économique sur le marché. Son principe de fonctionnement est simple, et ressemble beaucoup à une climatisation. La PAC capte les calories contenues dans l'air ambiant et les transmet à l'eau de votre piscine via un échangeur pour atteindre une température de confort jusqu'à 28 °C.

Il existe de nombreux type de PAC afin de s'adapter à tous les budgets ; le simple qui permet dès 14°C de chauffer sa piscine jusqu'à la température désirée ; des modèles plus évolués permettent d'éventuellement de rafraichir l'eau de la piscine, mais surtout de travailler à partir de 7° C, voir à partir de -5°C. Les modèles les plus haut de gamme sont les modèles « inverser » très silencieux qui permettent d'optimiser la consommation électrique grâce à leurs multiples programmes de chauffe.

Attention à l'utilisation des vannes de votre By-Pass, l'erreur la plus courante est de condamner la vanne de refoulement pour favoriser le passage de toute l'eau filtrée à travers la PAC. Les canalisations internes de la PAC limitent le débit d'eau, ce qui est préjudiciable au traitement et à la bonne recirculation de l'eau du bassin, mais aussi à la bonne chauffe de l'eau, car celle-ci passe alors trop vite dans l'échangeur. Il est préférable de brider légèrement la vanne de refoulement, le débit d'eau est ainsi conservé, et le volume d'eau passant dans la PAC a le temps de chauffer correctement.

8/ UTILITÉ ET MAINTENANCE DU SECOE (L'AQUATERRE)

Le SECOE (Système d'Evacuation des Courants d'Origine Electro-statique), souvent appelé Aquaterre ou Pool-terre, permet d'évacuer les courants de fuite de votre installation électrique domestique.

En cas de légère fuite électrique sur votre installation domestique, celle-ci est sensée s'évacuer via votre piquet de terre, toutefois il arrive que celle-ci n'offre pas une résistivité suffisante. De ce fait ces courants dits « vagabonds » finissent parfois dans la piscine (via le raccordement des terres des différents équipements de filtration). Aucun risque pour les personnes car il ne s'agit que de mini voltages de très faible ampérage, toutefois ceux-ci peuvent perturber le fonctionnement de certains appareils (sondes pH et redox), déclencher des corrosions sur certains équipements (platines de volet), mais aussi apporter quelques nuisances esthétiques à votre piscine (colorations sur le revêtement gel coat*).

Le SECOE a pour but de limiter les effets de ces courants vagabonds. Pour ce faire, son piquet d'évacuation doit être planté dans une zone humide et dans une terre dite porteuse (pas de remblai), si possible non argileuse ou sablonneuse. La résistivité du piquet de SECOE doit être en dessous de 100 Ohms, et idéalement 20 Ohms, afin d'évacuer la totalité des courants vagabonds pouvant être contenus dans votre piscine.



MISE EN GARDE :

Si la résistivité de votre SECOE n'est pas optimale, déplacer votre piquet de terre pour l'installer dans un terrain plus porteur (terrain naturel pas du remblai), plus humide, afin de favoriser l'évacuation des courants vagabonds. Eventuellement booster la résistance en versant du gros sel dilué dans de l'eau.

*Nous vous proposons de retrouver les différents types de colorations, et le traitement de celles-ci dans la partie consacrée en fin de guide.

9/ HIVERNAGE & REMISE EN ROUTE

9.1 MISE EN VEILLE OU « HIVERNAGE ACTIF »

Depuis quelques années il est fréquent d'entendre parler d'hivernage « actif ». Cette pratique n'a rien d'un hivernage à proprement parlé et ressemblerait plus à une « mise en veille » de la piscine.

Elle consiste à continuer de traiter la piscine mais de façon plus espacée (au moyen d'un doseur flottant pour le désinfectant), de réduire grandement les temps de filtration, et de laisser la piscine ouverte, ou mieux de la bâcher pour limiter la photosynthèse.

Cette technique bien que moins contraignante au premier abord que l'hivernage traditionnel comporte de nombreux risques. Tout d'abord un risque de dépôt d'un film calcaire non fixé dans le meilleur des cas (précipitation), voire d'entartrage marqué des parois par

manque de contrôle du pH.

En cas de fort gel, il existe également un risque de voir sa filtration subir de fortes contraintes, voire dégâts, en cas de prise en gel dans les tuyauteries, corps de pompe ou de filtre.

NB : si vous avez un traitement par électrolyse du sel et/ou une régulation pH, il est impératif d'arrêter ceux-ci à partir du moment où la température approche les 15°C.

9.2 HIVERNAGE

L'hivernage consiste à la mise à l'arrêt total de toutes les fonctions de la piscine après mise en sécurité de celles-ci et de certains organes de la filtration. Il se réalise à partir du moment où l'eau du bassin descend en dessous des 15°C.

Après avoir vérifié et rectifier le pH, et le taux de désinfectant, on réalise un dernier nettoyage complet de la piscine (passage du balai et nettoyage de la ligne d'eau), puis on traite avec un produit d'hivernage (généralement anti algues/anti calcaire).

Une fois le produit bien réparti dans la piscine (6h minimum en mode filtration forcée), procéder à l'hivernage.

Avant de passer à la vidange du circuit hydraulique, vérifier qu'il n'y ait pas d'eau sous ou autour du bassin (en se servant du piézomètre).

Si votre filtration est au-dessus du niveau d'eau de la piscine, vous pouvez baisser légèrement le niveau d'eau du bassin (en dessous des buses de refoulement), ouvrir alors le pré-filtre de pompe, mettre la vanne 6 voies (si filtre à sable) du filtre sur filtration, puis ouvrir les vannes d'aspiration et de refoulement. Gravitairement l'eau va s'écouler vers la piscine, une fois que les tuyaux sont vidangés (totalement ou partiellement pour ce qui est de la prise balai ou de la bonde de fond), les bouchonner. Penser à bouchonner les skimmers au moyen d'un gizzmo. Vous pouvez alors fermer les vannes, mettre la vanne 6 voies sur la position fermée, et disjoncter le coffret électrique pour l'hiver.

Purger le filtre et la pompe. Bâcher la piscine au moyen d'une bâche opaque (bâche hiver ou bâche à barre).



Flotteurs



Bouchon



Gizzmo

Si votre filtration est en dessous de la ligne d'eau de la piscine, vous devez d'abord baisser le niveau d'eau dans le bassin de façon mécanique (pompe filtration sur la position vidange, aspiration uniquement par la bonde de fond). Une fois arrivée sous les refoulements, bouchonner ceux-ci, mais également la prise balai, le(s) skimmer(s). Disjoncter le coffret électrique, fermer les vannes, mettre la vanne 6 voies (si filtre à sable) sur la position fermée. Après avoir purger la pompe, la déconnecter du réseau hydraulique et la stocker en dehors du local, puis purger le filtre.

Remonter le niveau d'eau au niveau normal d'utilisation de la piscine (2/3 skimmer).

Bâcher la piscine au moyen d'une bâche opaque (bâche hiver ou bâche à barre).

MISE EN GARDE :

- Il peut rester un peu d'eau dans les tuyauteries, cela n'est pas gênant car, en cas de prise de gel de celle-ci, la présence d'air dans la tuyauterie permet à l'eau de se dilater.
- Dans les régions à fort risque de gel, nous vous recommandons de disposer une ligne de flotteurs antigel en diagonale de votre bassin.
- Il est recommandé de procéder à un lavage chimique du filtre 1 fois par an.
- Il est impératif de conserver votre niveau d'eau dans la piscine à minima à 2/3 des skimmers et ce en toute saison.
- En cas de pluie ne vous inquiétez pas, si la piscine « déborde ». Ce n'est que l'eau qui serait tombée habituellement sur votre terrain, la piscine ne provoquera en aucun cas une inondation.

9.3 REMISE EN ROUTE

Après avoir retiré la bâche, penser à remettre les bouchons de purge sur la pompe ; en profiter pour regraisir avec de la vaseline tous les joints auxquels vous avez accès (préfiltre de pompe, corps de filtre pour les filtres à cartouche, capot de brominateur). Remplir d'eau le corps de pré filtre de pompe et refermer celui-ci. Enlever les bouchons sur refoulements, prise balai, skimmers. Ré armer le disjoncteur dans le coffret électrique. Amorcer votre filtration comme dans la rubrique mise en service partie 3 (pompe).

Régler votre pH, analyser votre TAC, si votre installation est équipée d'une régulation pH en profiter pour étalonner la sonde (2 fois par an, 1 fois début de saison, 1 fois en cours de saison).

Tant que votre eau n'atteint pas les 15°C ne pas remettre en route l'électrolyseur et/ou la régulation pH.

Faire un traitement choc après avoir ajusté le pH entre 7 et 7,4 et faire fonctionner la filtration pendant 24 heures.

Réactiver SECOE en disposant 1 kg de gros sel au pied du piquet métallique dédié et arroser jusqu'à dissolution complète.

Procéder à un éventuel nettoyage du bassin si nécessaire.

Après 24 heures, remettre la filtration en automatique.

En cas d'électrolyse au sel ou de régul pH se reporter au guide d'utilisation et d'entretien de ces matériels. (Idem pour tous les autres produits et accessoires : se reporter au manuel de chaque produit).

MISES EN GARDE :

- Il est impératif de conserver votre niveau d'eau dans la piscine à minima à 2/3 des skimmers et ce en toute saison.
- En cas de pluie ne vous inquiétez pas ; si la piscine « déborde », ce n'est que l'eau qui serait tombée habituellement sur votre terrain. La piscine ne provoquera en aucun cas une inondation.

10/ LES TACHES ET COLORATIONS DIVERSES

Votre piscine peut voir ses parois se teinter, et ce pour plusieurs raisons, et cela peu après la mise en service de celle-ci.

10.1 TACHES DE ROUILLE OU COLORATION MARRON ROUILLE SOUS LA SURFACE DE L'EAU :

Le polyester ne contient aucun métal, de ce fait il ne peut s'agir que d'apports extérieurs (particules contenues dans l'eau, apportées par le vent, ou travaux à proximité du bassin). Un traitement avec un produit adapté type Stop Taches suffit à faire disparaître ce type de désordre.

Si vous avez des traces de rouille sur des parties sèches (lèvre technique, ligne d'eau) un chiffon avec un peu d'acide chlorhydrique permet de faire disparaître celles-ci.

10.2 COLORATION GRISE, TACHES OU MARBRURES SOUS LA SURFACE DE L'EAU :

Il s'agit de manganèse.

Généralement ce type de phénomène se produit quand votre installation reçoit un courant de fuite de la part de l'installation électrique de la maison. La résistance de la terre de sécurité de la maison n'est pas optimale ; les courants de fuite trouvent alors refuge dans la piscine via les connectiques de terre des différents équipements (corps de pompe, échangeur de pompe à chaleur, etc...). La résistance de votre SECOE est sans doute trop éloignée des 20 ohms conseillés, et de ce fait le manganèse se « catalyse » sur les parois.

Déplacer votre piquet de terre pour l'installer dans un terrain plus porteur (terrain naturel pas du remblai), plus humide, afin de favoriser l'évacuation des courants vagabonds. Eventuellement booster la résistance en versant du gros sel dilué dans de l'eau.

Un apport de séquestrant métaux avec un pH tenu relativement bas (entre 6.8 et 7.0) favorisera la disparition de ce phénomène.

10.3 DÉPÔT BLANC RESTANT SUR LES DOIGTS SOUS LA SURFACE DE L'EAU :

Il s'agit d'un précipité calcaire. Une variation soudaine du pH (le plus souvent à la baisse) a favorisé la précipitation du calcaire contenu dans votre eau ; toutefois le pH n'est pas haut, et de ce fait, il n'y a pas d'entartrage.

Vérifier votre TAC ; régler votre pH afin de stabiliser celui-ci ; éventuellement faire une floculation (attention si vous avez un filtre à cartouche utiliser un coagulant type Flovil), et frotter les parois de façon à décoller le léger voile calcaire en suspensions sur les parois.

10.4 DÉPÔT JAUNE/MARRON RUGUEUX SOUS LA SURFACE DE L'EAU :

Il s'agit de calcaire. Votre TAC et votre pH sont certainement déréglés. Peu ou pas de solution. Si le dépôt n'est pas trop épais, tenter de laisser votre pH bas (6.8) pendant 15 jours à 3 semaines, puis frotter énergiquement de façon à décoller la croûte formée.

Pour toute autre tâche ou coloration vous pouvez vous rapporter au document ci-dessous qui est un extrait de la norme européenne sur les piscines.

10.5 EXTRAIT DE LA NORME EUROPÉENNE « ANNEXE F » SUR LES TACHES

Cette annexe a été établie afin de ne pas confondre les désordres de nature esthétique de ceux liés à un défaut structurel. Elle est applicable aux structures de piscines en polyester stratifiés (coques).

Il existe parfois une légère différence de coloration entre les zones immergées et émergées. Ce phénomène, d'ordre esthétique, est tout à fait normal.

Dans des cas spécifiques (traitement d'eau, corps étrangers,...), des tâches peuvent apparaître. Elles n'affectent en rien la résistance de la structure.

La pérennité des bassins coques polyester est conditionnée par le respect des consignes d'installation et d'entretien préconisées par le fabricant.

Le respect de ces préconisations et/ou recommandations, notamment celles concernant le bon entretien de la piscine, le respect du niveau d'eau constant dans le bassin et au-dessus du milieu du skimmer, le contrôle d'une température d'eau n'excédant pas 28° C, ainsi que le traitement de l'eau relèvent de la responsabilité du propriétaire et des utilisateurs, et sont le garant d'une durabilité satisfaisante et optimale.

RECOMMANDATIONS D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN D'UNE COQUE POLYESTER

Malgré d'excellentes propriétés mécaniques, la couche de revêtement esthétique de la piscine ne saurait résister à certaines agressions extérieures.

Par conséquent il faut éviter :

- Le contact direct ou surdosage des produits de traitement, notamment les produits désinfectants, avec la surface de la couche de revêtement esthétique (décoloration irréversible).
- Les chocs mécaniques (chute d'objets contondants, pied de parasol, fauteuil de jardin, bloc de plongée, etc...); ils peuvent entraîner des impacts ou des rayures profondes sur la couche de revêtement esthétique.
- Les frottements divers et anormaux ; l'emploi de produits ou matériaux abrasifs.
- Le contact prolongé d'objets métalliques oxydables ou de matières organiques avec la couche de revêtement esthétique.
- Cette liste n'est pas exhaustive et il est recommandé en cas de doute de ne rien entreprendre sans avoir au préalable obtenu l'avis du fabricant.

Bien que généralement alimenté par le réseau public, l'eau de remplissage peut parfois provenir d'un forage, d'un captage ou d'un puits. Dans ce cas, il est impératif de faire procéder à des analyses régulières de l'eau, notamment physico-chimiques, pour détecter l'éventuelle présence de métaux (fer, cuivre, manganèse) qui peuvent avoir des effets néfastes sur la couche de revêtement esthétique : risque de tâches colorées résultant de la formation de sulfures métalliques. Ces analyses permettent de réaliser les ajustements nécessaires pour assurer une qualité d'eau propre à la baignade et favorable à la pérennité de la couche de revêtement esthétique.

Il est toutefois nécessaire de prévenir toute précipitation tartrique et/ou métallique susceptible de se former. L'utilisation d'agents séquestrant le calcaire (anti-calcaire) et d'agents séquestrant les ions métalliques est recommandée à cette fin.

D'une façon générale, l'utilisateur devra s'assurer, au préalable, de la compatibilité des produits et/ou procédés choisis pour traiter l'eau de la piscine.

Un entretien régulier et minutieux doit être pratiqué avec des produits adéquats, non abrasifs, compatibles avec la couche de revêtement esthétique.

Il est interdit d'utiliser des produits de nettoyage non spécifiques à la piscine (entretien ménager), ainsi que d'utiliser des abrasifs.

L'électrolyse du cuivre (Cu) et de l'argent (Ag) ne doit pas être utilisée sur des piscines coques, car elle tâche la couche de revêtement esthétique. L'utilisation de sulfate de cuivre, produits cuivrés ou contenant du cuivre, ou encore de produits chimiques de traitement de jardin est proscrite.

Le respect des méthodes de traitement et /ou des préconisations des fabricants des produits pour piscine ou des systèmes de traitement est très important pour la bonne tenue de l'esthétique de la couche de revêtement esthétique dans le temps.

Il est indispensable de consulter les fabricants de ces produits ou procédés, avant leur utilisation, en vue de vérifier leur compatibilité avec la couche de revêtement esthétique de la coque (le cas échéant consulter le fabricant de la coque). Les méthodes d'utilisation de ces produits et procédés doivent être en permanence conformes au mode d'emploi de leurs fabricants, ainsi qu'aux recommandations du fabricant de la piscine.

Tout nouveau produit ou système de traitement d'eau pouvant apparaître sur le marché après la parution du présent document devra être éprouvé par son fabricant quant à sa compatibilité avec la couche de revêtement esthétique de la coque.

L'utilisation conjointe de produits et/ou de procédés de traitement doit être validée par un professionnel. Certains mélanges peuvent en effet entraîner des dégâts irréversibles sur la couche de revêtement esthétique de la coque.

La ligne d'eau est particulièrement sensible aux dépôts calcaires, de métaux ou autre produits gras (produits solaires) qui se fixent sur la couche de revêtement esthétique de la coque.

Un entretien régulier de la ligne d'eau est recommandé pour empêcher toute pénétration de ces dépôts au cœur de la couche de revêtement esthétique rendant alors son nettoyage impossible.

Ne pas procéder à une action de désinfection « choc » avant de bâcher le bassin, car cela risque de brûler le revêtement si le bâchage a lieu moins de 8 heures après cette action.

Ne jamais vidanger même partiellement sans avis d'un professionnel.

Une piscine doit toujours rester pleine avec un niveau d'eau équivalent à celui nécessaire pour le bon fonctionnement de la filtration et des pièces à sceller, c'est-à-dire supérieur au milieu du niveau du skimmer.

En cas de vidange, la piscine ne doit pas rester vide plus de 72h (sauf avis contraire du fabricant) et toutes précautions doivent être prises pour maintenir la structure en place (étayage si besoin) faute de quoi celle-ci pourrait se déformer du fait de poussées extérieures.

Dans tous les cas la vidange du bassin (même partielle) doit être réalisée selon les règles de l'art.

Lors de la vidange de la piscine, l'eau de vidange doit être évacuée conformément aux réglementations en vigueur (ex : réseau pluvial, ...).

NATURE ET ORIGINE DES DÉCOLORATIONS

Malgré l'ensemble de ces précautions il peut apparaître des phénomènes liés au vieillissement

Pour la tenue des coloris il est important de retenir que malgré l'emploi de matériaux performants, la couche de revêtement esthétique subit une décoloration progressive due à son vieillissement et aux rayonnements UV : c'est un palissement naturel normal.

Les différences de coloration entre les zones immergées et émergées de la couche de revêtement esthétique sont normales.

Cependant dans le cadre d'une décoloration accélérée les raisons sont à chercher du côté :

- D'une mauvaise utilisation des produits ou procédés de traitement d'eau (mise en contact à l'état concentré des produits de traitement directement avec le revêtement esthétique, sur-dosage, etc ...).
- D'un traitement chimique non adapté.
- D'un équilibre de l'eau non respecté.
- De frottements divers anormaux (couverture rigide flottante, flotteurs d'hivernage, robot nettoyeur & balai automatiques, autres...).
- D'une température d'eau trop élevée.

NATURE ET ORIGINE DES TÂCHES

Les tâches sont de nature diverses et il est souvent difficile d'en déterminer l'origine.

Les tâches qui apparaissent au-dessus de la surface sont rarement dans la masse de la couche de revêtement esthétique, elles sont liées au traitement de l'eau, et/ou à la présence ou l'accumulation de corps étrangers.

Il est indispensable d'intervenir le plus tôt possible dès l'apparition des tâches. Consulter les fabricants de produits de traitement d'eau ou de la piscine qui donneront la marche à suivre en fonction de la nature de la tâche.

TÂCHES BLANCHÂTRES SUR LE FOND :

Les tâches blanchâtres sur le fond peuvent être la conséquence du contact direct sur le revêtement de produits (par exemple oxydant chlore ou brome sous forme solide) tombé ou jeté dans le bassin. Une autre origine peut être la décomposition de matières organiques (humus, branches, feuilles) au contact direct de la couche de revêtement esthétique. L'effet est d'autant plus marqué que le contact a été prolongé.

Ces tâches sont irréversibles et elles ne peuvent être traitées. Tâches blanchâtres sur le fond et /ou les parois :

Ce type de décoloration sur le fond ou les parois est le signe d'une concentration excessive en produits de traitement.

Le revêtement esthétique a été brûlé par un usage ou dosage excessif de produits chimiques (non-respect des dosages) ou l'utilisation inadaptée de certains procédés de désinfection (électrolyseur maintenu en production trop forte par exemple).

Ces tâches sont irréversibles et elles ne peuvent être traitées.

TÂCHES BLANCHÂTRES AU NIVEAU DE LA LIGNE D'EAU :

Les tâches blanchâtres au niveau de la ligne d'eau résultent le plus souvent de dépôts calcaires.

La prévention de ces incrustations est possible par l'utilisation d'agents séquestrant le calcaire, le maintien d'un pH équilibré et l'entretien de la ligne d'eau avec un produit spécifique.

Le nettoyage est possible avant incrustation à l'aide d'un produit approprié, sans solvant et sans abrasif, et en prenant la précaution de ne pas gratter le revêtement.

Pour limiter l'apparition de ce phénomène, le T.H (dureté de l'eau) doit être maîtrisé.

L'utilisation de produits non adaptés et/ou d'abrasifs peut également être à l'origine de tâches blanchâtres, zones dépolies ou décolorées de façon irréversible ne pouvant être traitées.

TÂCHES BRUNES, BLEUES, NOIRES OU ROUILLE SUR LE FOND ET LES PAROIS :

Les taches brunes ou rouille sont d'autant plus difficiles à traiter que leur(s) origine(s) ne se détermine(nt) pas facilement.

Elles peuvent avoir pour origine :

- La présence d'algues.
- La décomposition de matières organiques (feuilles, débris, végétaux) qui peut être prévenue par un entretien régulier du bassin (nettoyage par balayage).
- Il est rappelé que l'utilisation de sulfate de cuivre, pur ou non, ainsi que l'utilisation de procédés cuivre/argent sont proscrits dans une coque polyester.
- La présence accidentelle dans la piscine d'éléments métalliques oxydables (limailles, etc ..)
- Le remplissage de la piscine avec des eaux de captage, forage, drainage ou puits ; ces eaux sont souvent chargées en matières organiques polluées par des nitrates et des phosphates. Les problèmes qui en découlent peuvent être évités par un remplissage avec une eau du réseau public.

- Une augmentation des courants vagabonds contenus dans l'eau du fait de l'absence ou du mauvais fonctionnement d'une terre fonctionnelle permettant d'évacuer ceux-ci hors de la piscine.
- La migration métallique à travers la couche décorative.
- La présence d'ions métalliques (cuivre, fer, manganèse,...), de sulfures métalliques insolubles et de coloris foncés.

Pour éviter les concentrations importantes d'ions métalliques susceptibles de concourir à la formation de taches indélébiles sur la couche de revêtement esthétique de la piscine, il est recommandé d'utiliser des agents séquestrant les ions métalliques et de vérifier que son installation de filtrage est équipée d'une terre fonctionnelle efficace (aquaterre) et, au besoin, de la réactiver comme expliqué dans ce guide.

TÂCHES BRUNES, BLEUES, NOIRES OU ROUILLE AU NIVEAU DE LA LIGNE D'EAU :

Ces tâches ont pour origine des dépôts gras (pollution extérieure). Elles peuvent être provoquées par la présence de crème solaire ou produits cosmétiques flottant à la surface du plan d'eau, la combustion d'hydrocarbures, de bois ou de charbon, aux gaz d'échappements des voitures, les échappements d'avions, ou toute autre pollution due à l'environnement direct et indirect du bassin.

Ces tâches sont d'autant plus difficiles à éliminer lorsque des dépôts calcaires sont présents.

NB : le nettoyage de la ligne d'eau, avec un produit adapté, est d'autant plus facile qu'il est régulier et suivi.

TÂCHES VERTES :

D'origine organique, ces tâches sont uniquement liées à la présence d'organismes vivants (algues, champignons, etc) et significatifs d'un désordre lié à l'équilibre et au traitement de l'eau.

TÂCHES ROSES :

Localisées prioritairement sur les pièces à sceller, elles sont dues à la présence de bactérie se développant sur des constituants de ces pièces plastiques ; ce désordre est lié au traitement d'eau.

Dans le cas d'utilisation de PHMB pour la désinfection, elles sont dues à la présence de cuivre.

TÂCHES JAUNES :

Les tâches jaunes peuvent être provoquées par :

- La présence de pollens ou d'algues rouges, les traitements agricoles, les produits gras (crème de bronzage ou produits cosmétiques), les résidus organiques (décoction de végétaux), ou la pollution.
- Certaines craies de compactage utilisées dans des produits chimiques sous forme de galet, tablettes.
- Dans le cas d'une piscine traitée au brome, la combinaison d'un dosage supérieur aux recommandations du fabricant du produit de traitement et d'un pH inférieur à 6,9 peut entraîner une coloration de la couche décorative allant du jaune au brun. Dans la plupart des cas, cette coloration est irréversible.
- Une désinfection « choc » avec un produit oxydant juste avant le bâchage pour l'hivernage qui provoque une brûlure du revêtement par émanation gazeuse.

EN CAS DE RÉPARATION :

Le revêtement esthétique est un matériau polymère réparable. En fonction de son vieillissement depuis sa date de fabrication, une différence de couleur pourra être visible ou sensible au toucher entre la partie réparée et la partie déjà existante.

En cas de réparation, la faisabilité et le choix de la solution appartiennent aux professionnels,

et en priorité au fabricant.

Désordres mécaniques affectant uniquement la couche de revêtement esthétique

- FISSURES ASPECT :

Fissure en pied de paroi ou phénomène d' « étoilage » affectant uniquement la couche de revêtement esthétique du fait d'une mise en contrainte excessive du bassin sur une faible surface (identique à un phénomène de poinçonnage dû à une portance mal répartie).

- PROTUBÉRANCES DE SURFACE :

Bullage multiple affectant uniquement la couche de revêtement esthétique sur une zone immergée délimitée, ou affectant l'ensemble du bassin. Non structurelle du fait de l'utilisation d'une couche barrière chimique au niveau de la fabrication, ces protubérances sont dues à une température d'eau excessive (supérieure à 28°C).

LEXIQUE :

- Stratifié polyester ou matériaux composites : ensemble des matériaux polymères mis en œuvre de façon conjointe pour former une coque de piscine faisant office de structure, de revêtement et d'étanchéité.
- Couche barrière chimique : couche de résine technique située immédiatement sous la couche décorative (en général un « gel coat »).
- Couche structurelle : superposition de couches de fibre de verre et de résines composant l'essentiel de la coque de piscine (notion valable pour tout moulage composite).
- Couche de revêtement esthétique : surface en contact avec l'eau (généralement une résine de type « gel coat »). Son emploi est limité à des piscines dont la température d'utilisation est inférieure ou égale à 28°C, sauf avis contraire du fabricant.
- Couche extérieure : couche de polymère scellant les renforts éventuels et protégeant les couches structurelles.
- Eléments complémentaires : renforts de différentes natures (carton, fer, plastique, mousse) pouvant composer la piscine et aidant au renforcement de celle-ci lors de son transport et son installation.
- Désordres esthétiques : tâches, auréoles, décoloration, coloration liées à une agression chimique des produits de traitement d'eau ou des paramètres physico-chimiques de l'eau.
- Traitement de l'eau : utilisation de produits et/ou de procédés qui, associés à une filtration, garantit une qualité d'eau propre à la baignade (désinfectée et désinfectante). La mauvaise utilisation de produits, ou l'utilisation de produits inadaptés peut engendrer des désordres esthétiques sur la couche de revêtement esthétique.
- Terre fonctionnelle (aquaterre) : système de mise à la terre de l'eau du bassin au moyen d'une pièce métallique raccordée au moyen d'un câble de section 6 mm² à un piquet de terre indépendant de la terre de sécurité (terre de la maison).

11 / ELÉMENTS DE FINITION ET PRÉCAUTIONS D'ENTRETIEN

L'utilisation d'un hydrofuge sur les margelles en prévention

Margelles & plages embellissent votre piscine. Élément indissociable l'une de l'autre, elles doivent être traitées avec un même niveau d'exigence.

Concernant la pierre reconstituée, l'application d'un produit protecteur après la pose évite la formation de mousse et offre une plus grande résistance aux taches grasses.

Pierre naturelle et pierre reconstituée se traitent de la même façon. D'une apparence solide, ces matériaux ne supportent ni l'agressivité des jets haute pression, ni les produits acides,

chlore, javel, produits récurrents ou abrasifs.

Pour l'entretien courant, privilégier le savon de Marseille, des produits spécifiques sont conseillés parmi lesquels à titre préventif, un produit hydrofuge qui imperméabilise la pierre et rend son entretien plus facile pour traiter notamment les tâches. Dans un environnement humide, traiter ces mêmes surfaces avec un produit anti-mousse, à titre curatif ou préventif. Enfin n'oubliez pas que pour les pierres traitées en usine, un produit spécifique est souvent associé, qu'il convient d'utiliser au moins une fois par an selon notice et conseils du fabricant.

12/ PROBLÈMES ET SOLUTIONS DIVERS

ANOMALIES MATÉRIELS ET SOLUTIONS

Outre un entretien adéquat du bassin et du groupe de filtration, certaines anomalies de fonctionnement peuvent se manifester : les remèdes à apporter relèvent souvent d'un entretien simple, à la portée de tout usager. Bien entendu, si les solutions proposées s'avèrent inefficaces, il convient d'envisager l'intervention d'un professionnel.

Bulles d'air dans la filtration	1 Purges d'air insuffisantes à différents niveaux possibles	1 Entrouvrir le couvercle de préfiltre 2 Purger l'air du filtre à sable 3 Purger l'air du brominateur 4 Ouvrir la vanne de bonde de fond à 100%
La pompe se désamorçe	1 Prise d'air au niveau de l'aspiration 2 Tête de balai aspirateur en surface ou à l'extérieur 3 Niveau d'eau insuffisant	1/2 Voir ci-dessus 3 Compléter le niveau d'eau dans le skimmer
Comment réamorcer la pompe	Avant de procéder à cette manœuvre, vérifier que les paniers de skimmer et de préfiltre (et selon le cas chambre de turbine) ne sont pas encombrés	1 Position départ : toutes vannes fermées et pompe arrêtée 2 Remplir d'eau tuyauteries par préfiltre de pompe 3 Ouvrir vanne de bonde de fond. 4 Mettre pompe en marche 5 Procéder de même pour vannes de skimmer et prise balai
La pompe chauffe et/ou se bloque la pompe fait un bruit inhabituel	Diverses causes possibles : - aspirations obturées - corps étranger dans la pompe - roulements défectueux	1 Vérifier que la bonde de fond n'est pas obturée par sachet plastique ou feuille; vérifier paniers skimmer et préfiltre 2 Désencombrer chambre de turbine 3 Changer les roulements
La filtration ne marche pas	1 Vérifier si votre bouton est bien sur Marche manuelle ou automatique 2 Vérifier sur votre horloge si vous êtes bien aux heures de marche automatique 3 Vérifier votre contacteur (bouton rouge-vert) 4 Fusible défectueux 5 Coffret disjoncté 6 Coupure de courant	1 Mettre le bouton sur marche manuelle 2 Attendre l'heure de mise en marche automatique ou se mettre en marche manuelle 3 Presser le bouton rouge 4 Changer le fusible 5 Enclencher le disjoncteur 6 Vérifier votre arrivée de courant au disjoncteur général

Projecteur ne marche pas	1 Vérifier si le bouton est sur marche 2 Vérifier le fusible au tableau 3 Coupure de courant 4 Lampe HS	1 Mettre sur marche 2 Changer le fusible 3 Vérifier votre arrivée de courant au disjoncteur général 4 Changer la lampe
Du sable retourne dans la piscine	1 Crépine du filtre défectueuse 2 Trop de sable dans le filtre	1 A changer 2 Nettoyer la piscine en aspirant le sable avec le balai et mettre la vanne du filtre sur égoût. Faire un lavage pour éliminer le surplus de sable. Vérifier que le sable ne dépasse pas la moitié de la hauteur du filtre
En passant le balai dans la piscine, les impuretés reviennent par les refoulements	1 Impuretés plus fines que la granulométrie du sable	1 Nettoyer la piscine en mettant la vanne du filtre sur égoût Mettre un floculant filtre pour affiner le passage de la filtration
Le filtre reste en pression	1 Saturation du sable	1 Refaire un contre lavage; si pas efficace changer le sable. En attendant mettre en recirculation la vanne filtre ; normalement plus de pression dans le filtre
Le filtre ne monte pas en pression	1 Manque de sable 2 Pompe désarmorcée 3 Filtration arrêtée 4 Pompe sale 5 Vannes d'aspiration fermées	1 Refaire une charge de sable 2 Vérifier le niveau d'eau de la piscine et les prises d'air éventuelles au pré-filtre de la pompe 3 Vérifier que la vanne soit bien sur filtration. Mettre en marche 4 Nettoyer pré-filtre de la pompe 5 Vérifier les vannes skimmer et bonde de fond
Les buses de refoulement crachent une eau sale Si l'eau est sableuse	1 Rinçage du filtre insuffisant 2 Impuretés dans le circuit hydraulique 1 Cf ci-dessus	1 Prolonger contre lavage et rinçage et surveiller voyant de turbidité (eau claire) 2 Procéder à un rinçage des canalisations (avec au préalable floculation selon le cas) 3 Crépines dévissées ou déplacées occasionnant une perte de sable : vider le sable et vérifier crépines
La pompe se désamorce en cours de nettoyage	1 Causes multiples	1 Balai aspirateur trop en surface ou fonctionnant hors bassin 2 Tuyau flottant pincé ou balai obturé par corps étrangers 3 Aspiration trop importante (balai « collé » au fond piscine) : ouvrir légèrement bonde de fond 4 Air dans tuyau flottant à chasser par immersion lente puis branchement sur prise balai
Aspiration défectueuse	1 Filtre à sable colmaté 2 Aspirations obturées ou encombrées 3 Bonde de fond obturée par des feuilles ou autres	1 Faire contre lavage + rinçage 2 Feuilles et débris divers dans skimmers (voir aussi préfiltre) 3 Dégager obturation

Refoulement défectueux	1 Filtre colmaté 2 Vanne fermée	1 Voir ci-dessus pour le filtre et vérifier chambre de turbine 2 Vérifier les vannes du circuit
Pression manométrique	1 Brominateur bouché 2 Panier du pré-filtre plein 3 Défaut d'ouverture des vannes 4 Faire correspondre ouverture de vannes avec position V6	1 Dévisser couvercle (pompe arrêtée) et vérifier sortie et entrée 2 A désencombrer (détritus)
Vanne multivoie bloquée (V6 ou V4)	1 Présence de corps étrangers sous levier de la vanne	1 Forcer légèrement sur le levier de commande en un mouvement rotatif pour déloger les corps étrangers puis faire un rinçage (RINSE) de vanne multivoie
Le manomètre du filtre oscille violemment	1 Prise d'air 2 Manque d'eau dans la piscine 3 Aspiration d'eau à moitié fermée	1 Vérifier la fermeture du pré-filtre 2 Refaire le niveau d'eau 3 Vérifier les vannes d'aspiration
Moteur parle, ronfle, mais ne tourne pas	1 Turbine bloquée 2 Branchement en 380 V 3 Branchement en 220 V	1 Enlever le panier du pré-filtre de la pompe et vérifier que rien ne bloque la turbine (pierre, bois...) 2 Vérifier qu'une phase ne soit pas débranchée 3 Enlever le capot arrière pour accéder à l'hélice de refroidissement. Se mettre face à l'hélice à l'arrière du moteur et tourner dans le sens des aiguilles d'une montre, moteur en marche, si démarrage changer la bobine
Moteur tourne quelques minutes puis s'arrête et disjoncte	1 Moteur humide 2 Manque d'étanchéité 3 Bobinage défectueux 4 Sécurité moteur sur le tableau électrique trop faible	1 Le faire sécher 2 Changer le presse étoupe et la garniture 3 Rembobiner le moteur 4 Remettre le curseur des ampères au niveau correspondant au moteur
Moteur disjoncte au démarrage	1 Bobinage défectueux 2 Branchement défectueux	1 Rembobiner le moteur 2 Vérifier le branchement électrique
Moteur fait du bruit mais tourne normalement	1 Roulement à billes défectueux	1 Changer roulement
Moteur tourne normalement mais pas de circulation d'eau	1 Vanne fermée 2 Désamorçage de la pompe 3 Prise d'air 4 Pompe tourne à l'envers	1 Vérifier toutes les vannes de votre circuit 2 Vérifier le niveau d'eau de la piscine 3 Vérifier les fermetures du pré-filtre 4 Vérifier le branchement électrique
Moteur tourne normalement mais fuite d'eau entre le moteur et le pré-filtre sous la turbine	1 Mauvaise étanchéité de la garniture mécanique 2 Axe de la pompe voilé	1 Changer la garniture 2 Changer l'axe du rotor de la garniture mécanique

13/ LES PERTES D'EAU

• CLIMATIQUES :

L'évaporation est principalement nocturne et augmente avec l'écart de température entre l'eau et l'air. Si la piscine est mal abritée et que l'on ajoute le vent, les baisses de niveau peuvent dépasser 2 cm par jour. Une bâche, un volet ou un abri fermé ralentissent considérablement ces évaporations.

• HUMAINES :

Les plongeurs (entrées et sorties du bain) consomment également de l'eau. Les lavages du filtre peuvent à eux seuls représenter une baisse de plus d'1 cm par jour.

• ACCIDENTELLES :

LIÉES AUX ÉTOURDERIES : En oubliant par exemple, la pompe en marche, la vanne 6 voies sur la position "lavage", "rinçage" ou "égout".

LIÉES A DES FUITES : Elles peuvent provenir :

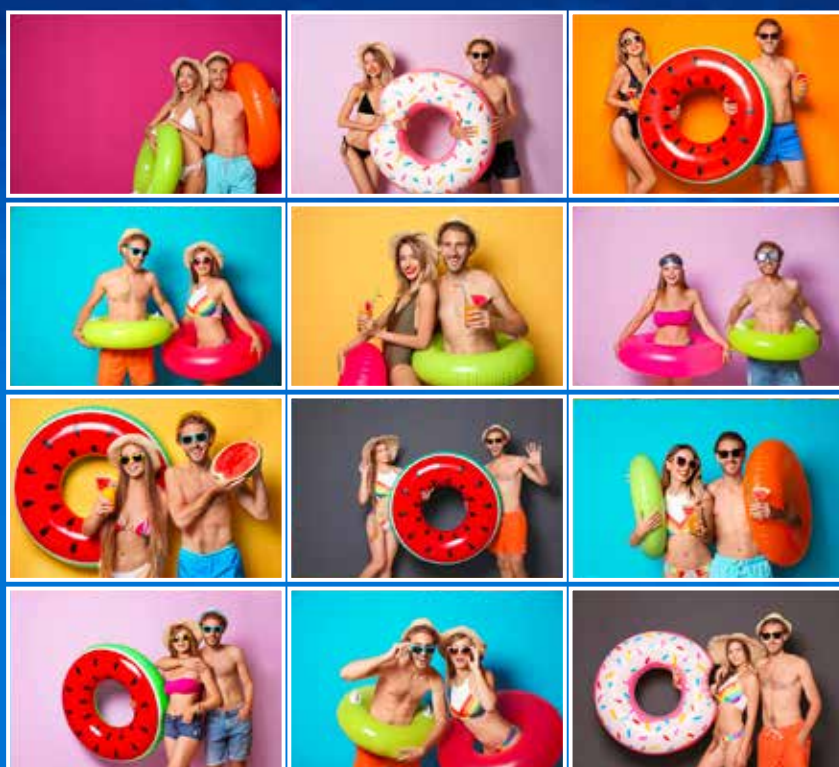
- soit du joint de la vanne 6 voies
- soit des traversées de parois
- soit de l'hydraulique extérieure

Il existe beaucoup de méthodes et d'astuces pour les repérer et les solutionner. Ne jouez pas à l'apprenti piscinier. Consultez votre piscinier, il saura vous conseiller une méthodologie.



NOTES

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines, typical of primary school writing paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



Octobre 2023
Ne pas jeter sur la voie publique.
Ce document n'est pas contractuel, nos produits
peuvent à tout moment faire l'objet de modifications.